

Diagnostic patrimonial du collège Eugène Nonnon (Commune de Cayenne)



Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 30 juin 2026 à 12h30 (heure locale)
**REMISE DES PLIS PAPIER EN MAIN PROPRE au secrétariat de la DCJS – 4 rue
du vieux port, 97 321 CAYENNE**
**SUR LA PLATEFORME PLACE OU PAR COURRIEL : [dgcopop-mh-
973@guyane.gouv.fr](mailto:dgcopop-mh-973@guyane.gouv.fr)**

A- Objet de la commande

1. Présentation du monument

a. Historique succinct

Le collège Eugène Nonnon est l'établissement scolaire historique de la Guyane. Un premier édifice est construit vers 1690, à l'intérieur de l'enceinte primitive de Cayenne, par les Jésuites suite à la fondation d'un séminaire dit « petit collège » pour l'instruction des enfants. En 1748, suite au legs de Madame Paillé, esclave affranchie et épouse d'un riche colon, un nouveau collège est construit à l'emplacement actuel du collège Nonnon et prend le nom de « grand collège » ou « collège royal ». Un plan, dressé en 1782 par l'ingénieur géographe François Dessingy, indique le quadrilatère encore visible aujourd'hui, avec une construction en bois sur fondation en maçonnerie. De 1809 à 1822, durant l'occupation portugaise, les bâtiments sont convertis en caserne avant d'être restitués à l'enseignement. D'après le rapport du Directeur des ponts et chaussées de 1864, il semble que les bâtiments en bois soient détruits et reconstruits entre 1842 et 1845 face à leur vétusté. Ces édifices sont alors reconstruits « en maçonnerie de moellons, dans son ancien emplacement avec des galeries tout autours soutenues par des piliers brique. On ajouta ensuite des galeries aux servitudes et on éleva les murs de clôture qui délimitent actuellement le collège sur les rues Royale et du collège ». En 1944, le collège prend le nom de « lycée Félix Eboué » et accueille des élèves de primaire à la terminale. La construction de nouveaux bâtiments est réalisée sur la parcelle face à l'augmentation de la fréquentation. C'est en 1979 que le lycée est transféré hors du centre-ville et que l'établissement devient « collège Eugène Nonnon ».

b. Protection au titre des Monuments Historiques

Le collège Eugène Nonnon est inscrit au titre des monuments historiques en totalité, à savoir sa partie historique formant un quadrilatère organisé autour d'une cour, comprenant les bâtiments fermants ladite cour, la cour elle-même et le perron avec ses degrés sur rue, par arrêté du 24 décembre 2013.

c. Situation géographique

Le bâtiment est situé 22 avenue Léopold Héder sur la commune de Cayenne

d. Propriétaire

Le propriétaire du monument est la collectivité territoriale de Guyane

2. Contexte de la commande

Ce bâtiment historique abrite un établissement scolaire accueillant de nombreux collégiens chaque année. Son usage demande un entretien constant des lieux permettant de préserver le monument.

Un premier diagnostic patrimonial a été réalisé en 2013. Face à son utilisation, il est nécessaire d'établir un état sanitaire complet des bâtiments, de la cour et du perron, et de définir un programme de travaux d'urgence, d'entretien mais aussi de restauration en fonction des pathologies constatées.

B- Contenu de la commande

1. Objectifs de la commande

Le diagnostic permet d'établir le constat détaillé de l'état actuel du monument et la détermination de la nature et des causes de toutes les altérations et désordres, ainsi que les conclusions qui en résultent. Le diagnostic est fondé sur l'observation, l'investigation et l'analyse historique.

Ce diagnostic détaillé doit permettre l'élaboration d'un programme des travaux nécessaires à la stabilisation et la sauvegarde de ce monument, décliné notamment en un descriptif de travaux, un calendrier d'intervention (travaux d'urgence et de restauration afin de réaliser un phasage par lot ou par bâtiment) ainsi qu'une estimation financière de l'opération. Il doit également comprendre un protocole d'entretien.

L'étude est conduite sous l'autorité de la Direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS). Le conservateur régional des monuments historiques (CRMH) de la DCJS en est le référent.

2. Périmètre de la commande

L'étude concerne l'ensemble des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques et ses abords immédiats.

3. Contenu attendu

L'étude devra comprendre :

1) Une recherche documentaire et historique présentant l'édifice

Le prestataire devra présenter une analyse et synthèse des études documentaires et d'investigations scientifiques et techniques existantes (travaux déjà réalisés,...). Il devra mettre à disposition toute la documentation consultée pour cette recherche.

2) Un diagnostic

- État sanitaire du bâtiment
- Relevé complet des bâtiments avec repérage des pathologies (rendu .pdf et .dwg)
- Programme de travaux d'urgence (maçonneries, charpente, couverture, menuiserie...)

- Protocole d'entretien
- Projet de restauration
- Estimation financière des différentes propositions d'entretien et de restauration

4. Fond documentaire et archivistique

Les services patrimoniaux de la DCJS mettront à disposition toute la documentation recensée sur le site du collège Eugène Nonnon :

- Le diagnostic patrimonial réalisé en 2013
- les archives de la CRMH et SRA